



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

### Projet d'élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations dans la vallée de l'Aisne, de Brienne-sur-Aisne à Mouron

Par arrêté préfectoral n°2017-458 du 19 septembre 2017, une enquête publique d'une durée de 36 jours est prescrite **du lundi 23 octobre 2017 au lundi 27 novembre 2017 inclus** sur le projet susvisé.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral.

Par décision du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, une commission d'enquête a été désignée. Elle se compose de **Mme Raymonde PAQUIS**, assistante d'un cabinet de géomètre (ER), en qualité de présidente, de **M. Benoît WATIER**, technicien agricole et de **M. Joël METEAU**, gérant de société (ER), en qualité de titulaires. En cas d'empêchement d'un commissaire enquêteur, le président du tribunal administratif ou le conseiller délégué par lui, ordonnera l'interruption de l'enquête, désignera un commissaire enquêteur remplaçant et fixera la date de reprise de l'enquête.

#### **Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :**

- Sur support papier en mairies des communes de Aire, Amagne, Ambly-Fleury, Asfeld, Avaux, Balham, Barby, Biermes, Blanzly-la-Salonnaise, Brienne-sur-Aisne, Château-Porcien, Condé-lès-Herpy, Coucy, Doux, Gomont, Herpy-l'Arlésienne, Nanteuil-sur-Aisne, Saint-Germainmont, Seuil, Taizy, Thugny-Trugny, Vieux-les-Asfeld, Alland'huy-et-Sausseuil, Attigny, Ballay, Brécy-Brières, Challerange, Charbogne, Falaise, Givry-sur-Aisne, Mouron, Olizy-Primat, Rilly-sur-Aisne, Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux, Savigny-sur-Aisne, Semuy, Vandy, Vaux-lès-Mouron, Voncq et Vouziers, aux heures habituelles d'ouverture au public.
- Sur le site internet des services de l'État à l'adresse [www.ardennes.gouv.fr/vallee-de-l-aisne-a1086.html](http://www.ardennes.gouv.fr/vallee-de-l-aisne-a1086.html)
- Le dossier est également consultable aux horaires d'ouverture au public aux sous-préfectures de Rethel et Vouziers et à la direction départementale des territoires des Ardennes – service sécurité et bâtiment durable – unité risques et sécurité routière située au 3 rue des Granges Moulues à Charleville-Mézières.

#### **Le public pourra consigner ses observations et propositions :**

- Sur le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, côté et paraphé par la présidente de la commission d'enquête et déposé dans les mairies sus-visées.
- Par courriel transmis à la présidente de la commission d'enquête à l'adresse suivante : [ddt-enquete-ppri-aisne@ardennes.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-ppri-aisne@ardennes.gouv.fr). La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet.
- Par courrier postal à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Commission d'enquête PPRi-Aisne – Mairie d'Attigny – 1 place Charlemagne – 08130 Attigny.

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet sus-mentionné. Les observations formulées par voie postale et par voie électronique seront annexées au registre tenu à disposition au siège de l'enquête.

#### **Une permanence de la commission d'enquête se tiendra dans les mairies selon les dates et horaires indiqués ci-dessous :**

AIRE	Mardi 7 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
ALLAND'HUY-ET-SAUSSEUIL	Mardi 14 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
AMAGNE	Samedi 18 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
AMBLY-FLEURY	Vendredi 17 novembre 2017	de 15 h 00 à 17 h 00
ASFELD	Lundi 23 octobre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
	et Lundi 27 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
ATTIGNY (siège de l'enquête)	Lundi 23 octobre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
	et Lundi 27 novembre 2017	de 15 h 30 à 17 h 30
AVAux	Jeudi 2 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00



BALHAM	Mardi 14 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
BALLAY	Jeudi 9 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
BARBY	Vendredi 24 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
BIERMES	Jeudi 23 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
BLANZY-LA-SALONNAISE	Jeudi 9 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
BRECY-BRIERES	Vendredi 3 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
BRIENNE-SUR-AISNE	Mercredi 25 octobre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
CHALLERANGE	Samedi 4 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
CHARBOGNE	Lundi 13 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
CHÂTEAU-PORCIEN	Mercredi 22 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
CONDE-LES-HERPY	Samedi 18 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
COUCY	Mardi 21 novembre 2017	de 9 h 30 à 11 h 30
DOUX	Mardi 21 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
FALAISE	Mardi 7 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
GIVRY-SUR-AISNE	Vendredi 27 octobre 2017	de 15 h 00 à 17 h 00
GOMONT	Mardi 14 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
HERPY-L'ARLESIENNE	Jeudi 16 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
MOURON	Vendredi 27 octobre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
NANTEUIL-SUR-AISNE	Samedi 25 novembre 2017	de 9 h 00 à 11 h 00
OLIZY-PRIMAT	Lundi 30 octobre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
RILLY-SUR-AISNE	Vendredi 24 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
SAINT-GERMAINMONT	Jeudi 16 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
SAINT-LAMBERT-ET-MONT-DE-JEUX	Mardi 24 octobre 2017	de 15 h 00 à 17 h 00
SAVIGNY-SUR-AISNE	Samedi 28 octobre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
SEMUJ	Jeudi 23 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
SEUIL	Lundi 20 novembre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
TAIZY	Mercredi 22 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
THUGNY-TRUGNY	Lundi 20 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
VANDY	Lundi 13 novembre 2017	de 14 h 00 à 16 h 00
VAUX-LES-MOURON	Jeudi 26 octobre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
VIEUX-LES-ASFELD	Mardi 31 octobre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
VONCQ	Mercredi 15 novembre 2017	de 15 h 00 à 17 h 00
VOUZIERES	Lundi 23 octobre 2017	de 10 h 00 à 12 h 00
	et Lundi 27 novembre 2017	de 14 h 30 à 16 h 30

Le rapport final et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes sus-mentionné, et à la direction départementale des territoires des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de la direction départementale des territoires des Ardennes – service sécurité et bâtiment durable – unité risques et sécurité routière – située au 3 rue des Granges Moulues – BP 852 – 08011 Charleville-Mézières, auprès de Messieurs Toupillier et Hanrion tél. : 03 51 16 51 35 ou 03 51 16 51 68.

Charleville-Mézières, le 27/09/2017

Pour le préfet  
La directrice départementale des territoires



Maryse Launois